



Ils me proposent une rupture conventionnelle homologuée

Par **SALI**, le **15/12/2008** à **00:41**

Bonjour, je suis secrétaire dans un cabinet d'avocats spécialistes en droit social composé de 3 associés (mai 2004, CDI TPS COMPLET, Coeff 285). Début 2008, mes employeurs acceptent enfin d'embaucher une nouvelle personne pour me seconder. Je suis chargée du recrutement. Mme X est embauchée : son rôle décharger la frappe et faire du classement (CDI 30h). J'ai formée la nouvelle secrétaire à notre logiciel de cabinet et la dictée vocale. Les avocats sont ravis. Mais très vite la nouvelle recrue demande une augmentation et de passer à 35 h. Elle refuse que je supervise son travail et va se plaindre de moi auprès des employeurs. Surprise par son attitude, je me défends mais ils décident tout de même de nous mettre au même rang. Mes tâches quant à moi, sont principalement la facturation, relances d'honoraires, tout l'administratif, agendas, organiser leurs déplacements, anticiper tous les pbs qu'ils peuvent rencontrer... mais aussi rédaction de courriers ou actes... Nos relations changent : très proches de moi durant ces 4 années, ils changent d'attitude à mon égard (et ce depuis l'arrivée de Mme X). Ils disent ne pas voir mon travail et demandent à ce que je leur fournisse un état de mes tâches effectuées... Le 08.12.08, ils m'indiquent qu'ils souhaitent réorganiser le secrétariat, qu'il y a 35 h de secrétariat en trop, que cela ne + durer. Pendant près d'1h, ils m'expliqueront qu'ils n'ont besoin que d'une petite main (frappe + courrier) et que je suis trop intelligente pour faire ce type de tâches. Ils me proposent une rupture conventionnelle homologuée (chiffre inconnue à ce jour) et proposent de m'aider à trouver un poste super intéressant et qui me correspondrait mieux chez un de leurs clients (entreprises...). Je ne m'attendais absolument pas à cette situation : j'ai été très choquée, mes larmes coulaient toutes seules. 2 jours plus tard, ils demandent à nouveau à me parler pour savoir si j'ai réfléchi à notre conversation du 08.12. Je leur réponds que l'idée de partir ne m'avait pas traversé l'esprit. Ils ne parlent que de l'éventualité de mon départ mais jamais du fait que je pourrai rester et m'indiquent que si je reste, ils seraient contraints de faire 2 mi-tps. Qu'alors si je

n'assume pas le travail donné (frappe, classement sans rechigner), ils ne me feront aucun cadeau, que mes conditions de départ seraient très différentes. Mme X prendrait alors ma place : je ne peux pas accepter leur proposition injuste. Je me sens trahie. Où partir compte tenu des difficultés économiques que tout le monde connaît ? Que puis-je faire ? Merci.